

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE TENNIS DE TABLE

ESSONNE - SEINE ET MARNE - VAL DE MARNE - PARIS



COMMISSIONS TECHNIQUES

TOURNOI POUSSIN(E)S - BENJAMIN(E)S

RÈGLEMENT

PRÉAMBULE

Cette épreuve est réservée aux jeunes né(e)s en 2007 et après.

Ils doivent être licencié(e)s traditionnels au moment de leur inscription.

Tournoi comptant pour les points classement des compétiteurs et compétitrices

Le coaching est autorisé

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1

Les Comités Départementaux sont responsables de l'organisation de cette épreuve, mais déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Article 2

Tous les joueurs et joueuses participant à cette épreuve doivent être licenciés à la FFTT. Ils ou elles doivent pouvoir justifier de leur licenciation et du certificat médical de non contre-indication fourni lors du pointage.

Article 3

La tenue sportive est obligatoire (short/jupette, maillot et chaussures de sport indoor).

Article 4

Le responsable de la compétition :

- Est seul habilité à prendre toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement
- Il a qualité pour demander l'expulsion de tout joueur, joueuse ou spectateur dont l'attitude ou les propos seraient incompatibles avec l'esprit sportif et qui entraverait le déroulement normal de l'épreuve
- Il a toute liberté pour la désignation des arbitres parmi les joueurs et joueuses ne jouant pas à ce moment.
Il peut également accepter d'autres personnes si ces dernières sont aptes à arbitrer convenablement.

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Article 5

Plusieurs tableaux sont organisés :

TABLEAUX	CATEGORIE
A	Poussins (nés en 2009 et plus)
B	Benjamins 1 ^{ère} année (nés en 2008)
C	Benjamins 2 ^{ème} année (nés en 2007)
D	Poussines (nées en 2009 et plus)
E	Benjamines 1 ^{ère} année (nées en 2008)
F	Benjamines 2 ^{ème} année (nées en 2007)

Selon le nombre d'inscrit(e)s, certains tableaux peuvent être regroupés.

Article 6

Pour chaque tableau :

La compétition débute selon le nombre d'inscrits, par des poules de 4 ou de 3 et se poursuit soit :

- **Par 2 Tableaux à Elimination directe (OK et KO)**
- **Par 1 tableau avec classement intégral**

Si le nombre de participant(e)s ne nous permet pas de mettre en place des poules, la formule « top » est appliquée.

Le placement des joueurs dans les poules se fait en fonction des points classement phase 2 et pour les égalités, aux points du critérium fédéral, puis de manière aléatoire pour ceux et celles ne participant pas au critérium fédéral

Sur proposition des clubs et après accord du CTD concerné, possibilité de surclasser un(e) poussin(e) en B1 et un(e) B1 en B2

Article 7

Les parties se déroulent en 11 points au meilleur des 5 manches.

Les balles utilisées sont de couleur blanche (attention à la couleur des maillots)

CHALLENGE

Article 8

À l'issue de la compétition, le comptage des points relatif au Challenge « Clubs » se fait de la façon suivante :

- 10 points pour le vainqueur du tableau
- 8 points pour le finaliste
- 6 points pour les ½ finalistes
- 4 points pour les ¼ de finalistes
- 1 point par joueur et joueuse présent

RÉCOMPENSES

Article 9

À partir des ¼ de finales dans chacun des tableaux, les récompenses sont données à l'issue des finales (Podiums).

Les 3 premiers clubs du Challenge sont également récompensés à ce moment-là.

Tous les enfants éliminé(e)s avant les ¼ de finales repartent avec une médaille

INSCRIPTIONS

Voir documents joints

Aucune inscription n'est acceptée sur place.